

Fiche d'inscription bénévole

Festival Vice & Versa 2026



- 7 au 9 AVRIL 2026 -

■ INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

Portable

Email

Date de naissance

J'ai le permis ☐ Oui ☐ Non J'ai un véhicule personnel ☐ Oui ☐ Non

Je peux héberger des personnes à mon domicile (équipes, artistes) ☐ Oui ☐ Non

Si oui, combien et conditions?

■ NOTES ET REMARQUES

■ VOS DISPONIBILITÉS

RÉUNION D'INFORMATION GÉNÉRALE

L'occasion de se retrouver, de se rencontrer et de découvrir toute l'aide dont on a besoin !

:: Mercredi 11 mars à 19h

aux bureaux du Festival : 1 place de la liberté à Bourg-lès-Valence Oui Non

LES DATES IMPORTANTES – ORGANISATION DU FESTIVAL VICE & VERSA 2026

:: Conférence de Presse lundi 23 mars à 12h30, au Manoir de Genas.

:: Présence OBLIGATOIRE le lundi 6 avril de 10h à 18h pour :

- la réunion de préparation et explications des tâches de chacun pendant tout le festival
- l'installation des salles de spectacle, guinguette, décoration, technique, cuisine...

:: Présence OBLIGATOIRE le vendredi 10 avril de 9h à 18h pour le démontage.

AVANT, PENDANT ET APRÈS LE FESTIVAL (le festival a lieu du mardi 7 au jeudi 9 avril 2026)

Pour l'organisation du Festival, vos centres d'intérêts (du samedi 4 avril au vendredi 10 avril 2026)

- ☐ Préparation des loges, des tables, aménagement des lieux du Festival
- ☐ Accueil et transports des artistes
- ☐ Accueil et accompagnement des publics (accès aux spectacles, aux expos, parcours sensoriels les yeux bandés, etc.)
- ☐ Accueil et accompagnement des publics spécifiques (scolaires, personnes sourdes, aveugles, etc)
- ☐ Service : repas, bar du festival et repas dans le noir
- ☐ Cuisine : préparation des repas
- ☐ Surveillance et accueil d'expositions, d'ateliers, des entresorts.

Merci de remplir précisément les horaires de vos disponibilités !

C'est important que vous vous engagiez définitivement sur ces créneaux.

Nous nous basons sur ces informations pour créer le planning.

Vendredi 3 avril :	Préparation :	Horaires	
Samedi 4 avril :	Préparation :	Horaires	
Dimanche 5 avril :	Préparation :	Horaires	
Lundi 6 avril :	Montage :	Horaires	



VICE & VERSA • 11 rue Dupont • 26500 BOURG LES VALENCE

Tél : +33 (0)6 10 16 61 63 • www.festival-vice-versa.com • contact@festival-vice-versa.com

Licences d'entrepreneur de spectacles PLATESV-R-2025-003606 et PLATESV-R-2025-003607 • SIRET 451 823 066 00019 • APE 9001

Mardi 7 avril :	Festival :	Horaires	
Mercredi 8 avril :	Festival :	Horaires	
Jeudi 9 avril :	Festival	Horaires	
Vendredi 10 avril :	Démontage	Horaires	

FESTIVAL VICE & VERSA

Le festival qui vous rapproche de vous-même et des autres

Vice & Versa est un espace de rencontre.

Un festival où la culture crée du lien, où les générations se croisent, où artistes et publics partagent une expérience vivante et accessible.

Cette rencontre existe grâce à l'engagement des bénévoles.

CHARTRE DE BÉNÉVOLAT

Nous vous remercions chaleureusement de l'intérêt que vous portez à l'association Vice & Versa et à ses événements.

Afin que chacun puisse participer dans les meilleures conditions et que notre engagement mutuel soit clair, structuré et respectueux, nous avons rédigé cette charte.

1. Être bénévole : un engagement précieux

Les bénévoles jouent un rôle essentiel dans la réussite du festival.

Ils permettent la mise en œuvre d'actions culturelles accessibles, solidaires et structurées.

Être bénévole aujourd'hui, c'est participer activement à la dynamique sociale et culturelle du territoire.

C'est offrir du temps, de l'énergie et des compétences au service d'un projet collectif.

Le bénévolat repose sur un acte libre et volontaire.

Il constitue une contribution précieuse à la vie associative.

2. Vos motivations

Chacun s'engage pour des raisons personnelles :

- Participer à un projet culturel vivant
- S'investir dans la vie locale
- Acquérir de nouvelles compétences
- Valoriser un savoir-faire
- Vivre une expérience collective
- S'ouvrir à de nouvelles rencontres
- Contribuer à une action solidaire

Toutes ces motivations trouvent leur place au sein de Vice & Versa.

3. Vice & Versa s'engage à

- Accueillir chaque bénévole comme un membre à part entière de l'équipe
- Donner une information claire sur ses objectifs et son fonctionnement
- Confier des missions définies et expliquées
- Assurer un accompagnement par un responsable identifié
- Favoriser l'intégration au sein de l'équipe
- Garantir une couverture par une assurance adaptée

Le festival repose sur la confiance réciproque.



4. Coordination et responsabilité collective

Le Festival Vice & Versa est placé sous la responsabilité de l'équipe coordinatrice.

Dans un événement accueillant du public, des artistes et des équipes techniques, la sécurité et le bon déroulement du festival constituent une priorité absolue.

L'équipe de coordination veille :

- à la sécurité des personnes
- au respect du cadre organisationnel
- à la fluidité des missions
- à la cohérence générale de l'événement

Dans ce cadre, si un comportement met en difficulté l'organisation, la sécurité, l'ambiance collective ou le bon déroulement du festival, la coordination peut prendre la décision d'interrompre la mission d'un bénévole.

Cette décision est prise dans un souci de protection :

- du collectif
- du public
- des artistes
- et du bénévole concerné

Vice & Versa agit toujours dans une logique de responsabilité, de dialogue et de respect.

5. En tant que bénévole, je m'engage à

- Adhérer aux principes et aux objectifs de l'association
- Contribuer activement au bon déroulement de l'événement
- Assurer avec sérieux et régularité le poste qui m'est confié
- Respecter les horaires et les créneaux choisis
- Participer au montage et au démontage lorsque je suis inscrit-e sur ces temps
- Collaborer dans un esprit de coopération avec l'ensemble de l'équipe
- Faire preuve de discrétion lorsque la situation le demande
- Respecter les consignes d'organisation et de sécurité
- Régler le montant correspondant à l'adhésion annuelle et à l'assurance responsabilité civile fixé à 10 €

Je reconnais que la réussite du festival repose sur l'engagement collectif, la fiabilité et la qualité de présence de chacun.

Modalités administratives

Merci de compléter, signer et retourner l'ensemble des documents accompagnés du règlement de 10 € (assurance RC) à l'ordre de Vice & Versa:

à l'adresse suivante : **11 Rue Dupont • 26500 Bourg-lès-Valence**

ou par mail à : info@festival-vice-versa.com

« Lu et approuvé – Je participe activement au Festival Vice & Versa. »

Pour les mineurs, autorisation parentale obligatoire.

Lieu

Date



VICE & VERSA • 11 rue Dupont • 26500 BOURG LES VALENCE

Tél : +33 (0)6 10 16 61 63 • www.festival-vice-versa.com • contact@festival-vice-versa.com

Licences d'entrepreneur de spectacles PLATESV-R-2025-003606 et PLATESV-R-2025-003607 • SIRET 451 823 066 00019 • APE 9001